

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Taux en vigueur : juin 2022

Déplacements : Automobile : 0,50 \$ le kilomètre
Avion : Reçus à l'appui

<u>Repas</u> :	<u>Nouveau-Brunswick</u>	<u>Hors province</u>
Déjeuner :	10,25 \$	13,60 \$
Dîner :	14,35 \$	16,30 \$
Souper :	26,60 \$	32,65 \$

Logement : Hôtel : Reçus à l'appui
Résidence privée : 25,00 \$

Autres : Reçus à l'appui